

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2024-06

EN DATE DU : 12 MARS 2024

PORTANT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 « BUDGET PRINCIPAL »

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mesdames et Messieurs

- ROUSSILLAT Florence *donne pouvoir* à DARVENNE Céline.
- AUROUSSEAU Jean-Claude *donne pouvoir* à MARSALEIX Guy.
- LAMONTAGNE Marc *donne pouvoir* à LALANDE Martine.

Excusés (2) :

- AUSSOURD Jacques
- MOREAU Adrien.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	23	23	23	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.GENEVOIS Jean-François, 1^{er} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		992 611,10		798 375,09		1 790 986,19
Opérations de l'exercice	3 766 415,78	3 860 184,36	1 169 883,09	997 574,95	4 936 298,87	4 857 769,31
TOTAUX	3 766 415,78	4 852 805,46	1 169 883,09	1 795 950,04	4 936 298,87	6 648 755,50
Résultats de clôture		1 086 389,68		626 066,95		1 712 456,63
Restes à réaliser			289 903,66	552 848,31	289 903,66	552 848,31
TOTAUX CUMULES	3 766 415,78	4 852 805,46	1 459 786,75	2 348 798,35	5 226 202,53	7 201 603,81
Résultats définitifs		1 086 389,68		889 011,60		1 975 401,28

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents**

Pour Extrait Conforme

Le Vice-Président,

Jean-François GENEVOIS

Le secrétaire de séance

Pierre GUYOT



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240312-2024-06-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024